

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1055-2003, 8 octobre 2003

CONCERNANT l'exercice temporaire des fonctions de la vice-présidente du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), les pouvoirs, devoirs et attributions de la vice-présidente du Conseil exécutif, en cas d'absence de celle-ci, soient conférés temporairement à madame Monique Jérôme-Forget, membre du Conseil exécutif.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

41360

Gouvernement du Québec

Décret 1056-2003, 8 octobre 2003

CONCERNANT la nomination de monsieur Jacques Gariépy comme sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Jacques Gariépy, membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société d'habitation du Québec, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, au même classement et au salaire annuel de 155 142 \$, à compter du 14 octobre 2003 ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat s'applique à monsieur Jacques Gariépy, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

41361

Gouvernement du Québec

Décret 1057-2003, 8 octobre 2003

CONCERNANT la nomination de madame Christine Desforges comme sous-ministre associée au ministère de la Sécurité publique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Christine Desforges, directrice régionale de Laval, Laurentides et Lanaudière, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre associée à ce ministère, administratrice d'État II, au salaire annuel de 120 997 \$, à compter du 14 octobre 2003 ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat s'applique à madame Christine Desforges, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

41362

Gouvernement du Québec

Décret 1058-2003, 8 octobre 2003

CONCERNANT la nomination de monsieur Pierre Cliche comme membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société d'habitation du Québec

ATTENDU QU'en vertu de l'article 6 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé d'au plus neuf membres nommés par le gouvernement pour une période n'excédant pas cinq ans ;